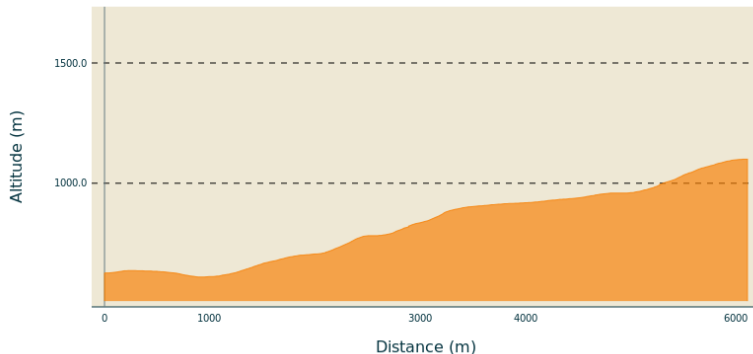


Trail du Rocher de Soutron

Val Eyrieux

Profil altimétrique



Altitude min 610 m Altitude max 1100 m

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 1 h 30

Longueur : 6.1 km

Dénivelé positif : 501 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune - Flore, Géologie, Patrimoine historique et religieux

Itinéraire

Départ : Mairie d'ARCENS

Arrivée : Rocher de Soutron

Balisage :  PR

Communes : 1. ARCENS 2. CHANEAC

Pendant votre trail, suivre le balisage  et les mâts de randonnée .

1. Au départ de la mairie, remonter la ruelle en face, passer dessous le pont de la route et ressortir sur la rue.
2. Prendre ensuite à gauche, passer devant une maison forte, puis devant l'église.
3. Poursuivre par le pont et rejoindre la route D237 au hameau d'Issas.
4. A l'intersection des routes aller à droite par la route D237 sur 170 mètres.
5. Prendre à gauche le petit chemin qui monte devant la maison et suivez-le jusqu'au hameau de Mayas.
6. Au hameau de *Mayas*, traverser la route et reprendre le chemin en face entre les maisons. Poursuivre par le sentier montant pour rejoindre une zone de prairies.
7. Au mât *Le Calvaire*, suivre la direction Soutron 1,4 km / Borée 6,9 km et rejoindre 500 m après la petite route.
8. Descendre cette route à gauche sur 150 mètres.
9. Aux maisons monter par le chemin à droite sur 550 m et rejoindre la piste.
10. Prendre la piste à gauche et monter jusqu'au sommet du rocher de Soutron.

Redescendre par le même chemin.

Au point 10, descendre à droite le chemin jusqu'au hameau de Soutron.

Au point 9, suivre la route à gauche sur 150 mètres.

Au point 8, tourner à droite pour reprendre le chemin.

Au point 7, au poteau *Le Calvaire*, suivre la direction Arcens 4,4 km

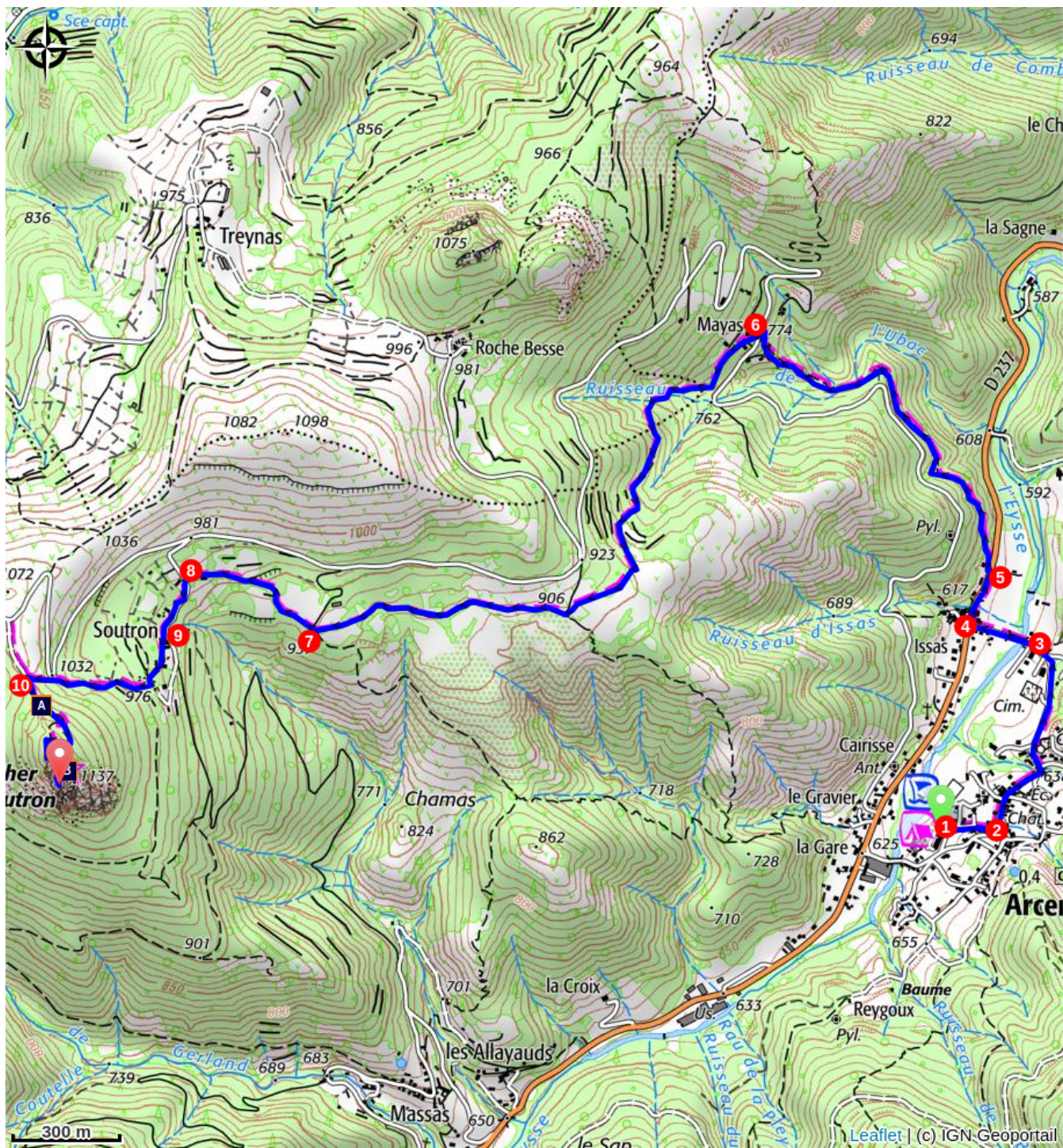
Au point 6, à Mayas traverser la route et poursuivre le chemin en face qui descend en direction du ruisseau.

Au point 5, suivre sur 170 m la route à droite jusqu'au hameau d'Issas.

Au point 4, tourner à gauche, passer le pont de l'Eysse, remonter la rue, passer au dessus du cimetière, puis devant l'église et continuer par la rue principale.

Au point 2, passer sous la route et rejoindre la mairie.

Baignade possible l'été sous le camping situé à côté de la mairie.



Comment venir ?

Accès routier

Depuis Le Cheylard, suivre la D120 jusqu'à Saint-Martin-de-Valamas, puis prendre la D237 pour rejoindre la mairie d'Arcens.

Parking conseillé

Parking de la mairie